

que valent vos trésors ?

Un Napoléon en guise de fève !

Cette semaine, Nicole soumet à l'expertise de Philippe Rouillac une pièce en or napoléonienne de 40 lires datant de 1812. L'occasion pour notre commissaire-priseur de nous parler de numismatique.



Maître Philippe Rouillac.

(Photo NR)

J'aime la galette avec une pièce dedans. L'Épiphanie, qui célèbre la venue des Rois mages des quatre coins d'Orient, est restée pour nous un temps de partage et de gourmandise. Héritée des saturnales romaines, fêtes célébrées pendant l'Antiquité lors du solstice d'hiver, elle nous offre l'occasion de partager une délicieuse galette, ronde, dorée et beurrée, avec l'espoir de

tomber sur une jolie fève ou parfois une belle pièce d'or. Mettons que nous tombions sur la pièce de Nicole, que nous dirait-elle ? Napoléon Bonaparte est alors empereur des Français depuis 1804 et roi d'Italie depuis 1805. Il s'est couronné lui-même à Milan, en compagnie de Joséphine, en prononçant ses mots : « Dieu me l'a donnée, gare à qui la touche. » Il met ainsi fin à la République en unifiant des principautés divisées : Lombardie, Vénétie et Dalmatie. En 1808 les États pontificaux sont intégrés au royaume d'Italie, composé de 24 départements. De retour en France, Napoléon nomme le fils de Joséphine, Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie.

Faciliter les échanges dans l'Empire

Cette pièce de 40 lires, en or jaune 900 millièmes, de 26 millimètres de diamètre et d'un poids de 12,88 grammes, est indexée au franc. En circulation depuis 1803 sous le contrôle de la Banque de France nouvellement créée, le franc et ses monnaies satellites permettaient de faciliter les échanges dans l'Empire.

Faisant partie des « napoléonides », c'est-à-dire des monnaies à l'effigie de Napoléon, l'avvers de la pièce représente le profil gauche du roi, la tête nue, encadrée par l'inscription « Napoleone Imperatore e re/ Napoléon empereur et roi ». En dessous, la date « 1812 » indique son millésime de frappe. Cette date marque un tournant



Une pièce en or jaune de 12,88 g à l'effigie de l'empereur.

(Photo Étude Rouillac)

pour l'Empire avec le début, en juin, de la campagne de Russie et la mobilisation de plusieurs contingents italiens. Le « M », en dessous de la date, indique que cette monnaie a été frappée dans l'atelier de Milan, ce que confirme le symbole de la grenade en bas à gauche de la date. À droite de la date, on retrouve le différent, c'est-à-dire la marque du graveur général, Luigi Manfredini (1771-1840), symbolisée par une coupe sur piedouche renversée. Au revers, on lit, en principe, un écu écartelé en cinq quartiers avec

les armes des États du pape, de Milan, de Venise, de Ligurie et de Savoie Sardaigne, entouré du collier de la Légion d'honneur et de l'inscription « Royaume d'Italie ». Il est soutenu par une aigle sur laquelle repose la couronne de fer, couronne reliquaire réputée forgée avec l'un des clous de la Passion, qui constitue l'un des principaux emblèmes de la royauté italienne. Cette couronne est un symbole important, repris par l'ordre de la Couronne de fer pour honorer les serviteurs du royaume,

puis par les empereurs d'Autriche en 1814. Cette monnaie reste en circulation treize années en Italie, même pendant la domination autrichienne après la chute de l'Empire, et jusqu'en 1827.

Une pièce de 40 liras

Si cette pièce semble en parfait état de conservation, de nombreuses pièces à l'effigie du roi furent au contraire rayées en réaction à la fin de la présence française, un acte courant dans l'histoire des États. Pour évaluer cette pièce nous étudions sa valeur, la qualité de sa frappe et de sa conservation, son ancienneté, sa rareté et l'atelier monétaire dont elle est issue. Frappée à 55.547 exemplaires, cette pièce de 40 liras peut être estimée entre **500 et 600 €** aux enchères : une jolie somme pour ce témoin de l'histoire !

S'il vous échappait, vous pouvez toujours aller voir *Napoléon* au cinéma, le dernier film de Ridley Scott, et frissonner devant la reconstitution de la bataille d'Austerlitz !

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 Ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

pratique

> Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 Ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent).
> Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

solidarité

Des familles hébergées jusqu'au printemps

Le dialogue a été constructif. C'est par ces mots que le représentant du collectif Pas d'enfants à la rue 41 résume l'entretien qu'il a eu vendredi avec le secrétaire général de la préfecture et la directrice adjointe de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP).

Il s'agissait pour Julien Colin de faire le point sur le sort des personnes mises à l'abri en urgence en novembre dernier. Rappelez que certaines familles avec des enfants en bas âge avaient trouvé refuge dans des écoles de Blois ce qui avait suscité la mobilisation de plusieurs centaines de personnes devant les grilles de la préfecture. « Selon nos sources, tous les enfants sont effectivement mis à l'abri comme l'a annoncé le préfet lors d'une conférence de presse, mais nous sommes en période de vacances scolaires, on verra à la rentrée de lundi s'il n'y a pas



La mobilisation lancée par le collectif a été fortement suivie à Blois. (Photo archives NR, Sébastien Gaudard)

de mauvaises surprises. » Le porte-parole du collectif souligne que les personnes concernées sont actuellement hébergées dans des hôtels « dont un, situé à Vineuil, qui est à la limite de l'insalubrité et se trouve éloigné des écoles et des lieux d'accompagnement administratif. » Le représentant du préfet a

convenu que cette solution n'était pas idéale et qu'elle coûtait cher.

Près de 200 personnes hébergées

Le collectif souhaite que les pouvoirs publics se mobilisent pour proposer des logements pérennes à ces familles. « Un

dispositif de transformation de 50 places d'hôtel en appartements est en route avec la participation d'Emmaüs et des bailleurs sociaux », indique Julien Colin. Un autre projet est à l'étude. Il concerne l'ancienne résidence étudiante Rocheron située en Vienne qui compte une trentaine de studios. « Le site qui est vide depuis l'été dernier appartient à Loir-et-Cher Logement, le Crous continue à payer un loyer. La préfecture réfléchit avec le bailleur à sa transformation en logements d'urgence. »

La préfecture a garanti au collectif que les mises à l'abri de près de 200 personnes seront prolongées jusqu'au 31 mars prochain. « Les services de l'État font comme s'il y avait une trêve hivernale qui normalement n'existe pas dans l'hébergement d'urgence donc c'est bien. Nous avons demandé un nouveau rendez-vous début avril pour faire le point. »

Le représentant du collectif rappelle que la Ville de Blois, le conseil régional et Agglopolys se sont mobilisés pour héberger vingt personnes notamment à La Fabrique et dans le logement de fonction d'un lycée. Julien Colin lance un appel aux communes de la périphérie mais aussi au conseil départemental pour apporter leur concours « à ce cercle vertueux qui nous rend tous un peu plus dignes ».

Il reste malgré tout quelques personnes qui dorment à la rue « mais elles ne souhaitent pas être aidées par peur d'être reconduites à la frontière ». Le collectif Pas d'enfants à la rue 41 a également relayé l'action du collectif en faveur des sans-papiers qui attend un rendez-vous pour évoquer des demandes de régularisation. « Il y a des cas qui méritent une attention particulière. »

Lionel Oger